



Mettre en oeuvre mon projet



S'informer pas à pas

Ancre
guideporteurs

Le guide des porteurs de projets FEDER - FSE+ - FTJ

Pour connaître toutes les démarches et les conseils de nos instructeurs à chaque étape !

[Guide du porteur de projets FEDER FSE+ FTJ \(Edition 2022\)](#)

Guide des porteurs de projets FEDER FSE(+) FTJ

[Guide du porteur de projets FEDER FSE FTJ \(édition 2022\).pdf](#)

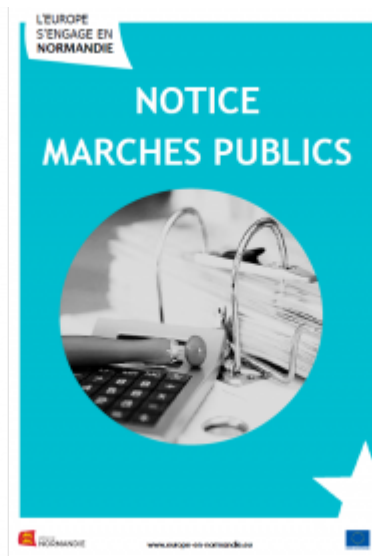
[Guide des porteurs de projets FEDER-FSE \(mise à jour 2019\)](#)

[Guide du porteur de projet FEADER](#)

Ancre
marchés

Pour des marchés au carré !

Pour toutes les dépenses de votre projet faisant l'objet d'un marché public, **tous les justificatifs de la mise en concurrence seront attendus**, dès le dépôt du dossier et/ou lors des remontées de dépenses, pour s'assurer du respect des principes de la commande publique. Mieux vaut s'y préparer !



Les fiches commande publique

[Notice Marchés publics \(Mise à jour Juillet 2020\)](#)

[Checklist pièces marchés publics.pdf](#)

[Checklist 01 - Faible montant.pdf](#)

[Checklist 02 - MAPA.pdf](#)

[Checklist 03 - Formalisée.pdf](#)

[Fiche commande publique - Europe en France](#)

Ancre

indicateurs

Les indicateurs ? Même pas peur...

Le renseignement d'indicateurs au moment du dépôt de votre dossier, et le suivi de leur réalisation, seront essentiels pour permettre à l'Autorité de Gestion de vérifier que votre projet répond bien aux objectifs des programmes opérationnels normands. Vous devrez déterminer une valeur prévisionnelle pour le(s) indicateur(s) retenu(s).



Guides des indicateurs FEDER-FSE(+)-FTJ

[Guide des indicateurs pour le FEDER et le FSE \(2014-2020\)](#)

[Guide des indicateurs Priorité 1 - Entreprises.pdf](#)

[Guide des indicateurs Priorité 1 - Recherche.pdf](#)

[Guide des indicateurs Priorité 1 - Numérique.pdf](#)

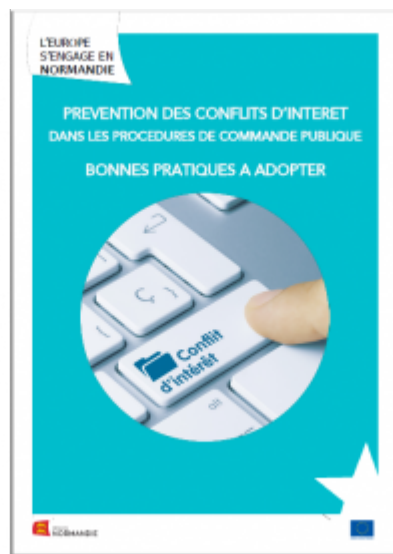
[Guide des indicateurs Priorité 2- Environnement.pdf](#)

[Guide des indicateurs Priorité 4- Culture-Tourisme.pdf](#)

[Guide des indicateurs Priorité 5 - Aménagement.pdf](#)

Conflits d'intérêts, pas de danger.

L'Union européenne est très vigilante quant à la prévention des conflits d'intérêts. Vous devrez absolument veiller à garantir la totale neutralité de votre organe décisionnel vis-à-vis du projet.



La Région Normandie, en tant qu'autorité de gestion, se réserve quant à elle la possibilité de recourir à ARACHNE, un outil de traitement de données et de notation des risques de la Commission Européenne.

En cas de doute sur un risque de fraude ou de conflit d'intérêt, vous pouvez effectuer un signalement auprès de la Région Normandie :

- <https://normandie.signalement.net>

Taxes sur salaire